

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2026

Éléments de contexte

National

Quelle école ?

Des valeurs républicaines partagées de **RESPECT, LAICITE, TRAVAIL, LIBERTE, EQUITE** pour une école de l'excellence, de l'égalité, du bien-être, qui lutte contre les assignations sociales et territoriales et s'emploie à être pleinement inclusive, pour de futurs citoyens épanouis, en réussite et soucieux de l'environnement.

Local

Locaux : Terrain 18 384 m², Construction 1969, 4 bâtiments, 6 846m² de surface bâtie

Personnels : 1 principal, 1 CPE, 1 adjointe gestionnaire, 35 enseignants (dont 25 titulaires), 1.5 personnels administratifs, 4 assistants d'éducation (3ETP), 6 agents territoriaux, 6 AESH.

Elèves : 360, 51.3% de filles, légère hausse depuis 2018, indice de position sociale 115.9 (73 : 110.7), 28% de demi-pensionnaires (73 : 69.6%), 22.1% de boursiers (73 : 15.9%)

Structure pédagogique : 14 divisions, LV2 espagnol et italien, Allemand bilangue, Latin, ULIS, UPE2A, classe relais, atelier relais

1. Éléments diagnostiques

Éléments diagnostiques issus de l'évaluation du collège réalisé en 2022

FORCES

Stabilité des enseignants titulaires
Elèves respectueux
Taille humaine du collège
Enseignants impliqués et soucieux de leur travail
Fort sentiment d'appartenance des personnels
Label E3D
climat scolaire serein

FAIBLESSE

Pas de structure d'accueil du public
Temps disponible des personnels médico-sociaux
Rigidité d'une cuisine satellite
Équipe pédagogique restreinte très sollicitée.
Vie collégienne
Sentiment d'insécurité aux abords et aux toilettes
Prise en charge de la difficulté scolaire

OPPORTUNITES

Quartier calme dans une ville universitaire
Autonomie des élèves dans leurs déplacements
80% des élèves proviennent de 3 écoles proches, lycée de secteur à proximité
Mixité sociale, parents présents
Dispositifs UPE2A, ULIS et relais
Installations sportives performantes en proximité
Environnement agréable

CONTRAINTES

Locaux vieillissants
Espaces extérieurs peu aménagés, difficiles à surveiller
Partage des postes d'enseignants

2. Objectifs et actions

2.1. Les axes du projet.

n°1 : Rechercher le bien être des usagers

n°2 : Assurer la réussite et l'épanouissement de chaque élève

n°3 : Contribuer à la formation de citoyens responsables

2.2. Objectifs généraux actions.

Objectifs prioritaires	Moyens / actions
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider les élèves les plus fragiles dans les apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'accompagnement personnalisé sur tous les niveaux. - Développer DEVOIRS FAITS. - Favoriser le développement des compétences psycho-sociales. - Développer l'aide entre pairs - Développer le travail sur le cycle 3. - Développer le conseil école collège - Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) et suivi des absences rigoureux. - Développer l'évaluation formative. - Favoriser l'accompagnement et l'inclusion des élèves à besoins particuliers dont ceux d'ULIS et UPE2A
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la vie collégienne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre le CVC. - Favoriser les projets à l'initiative des élèves. - Valoriser les compétences.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la communication interne et externe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Partager un agenda. - Expliciter l'évaluation par compétences. - Favoriser les temps de convivialité.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner les élèves dans la réussite de leur parcours personnalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et coordonner les parcours éducatifs AVENIR, CITOYEN, d'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, de SANTE. - Développer les partenariats avec des structures culturelles et sportives du quartier.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscrire l'établissement dans une démarche de développement durable raisonnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise des énergies - Gestion des déchets - Formation citoyenne des élèves et des adultes

3. Contenus

3.1. L'organisation pédagogique (évaluation des élèves, usages du numériques, etc.)

L'évaluation est nécessaire et régulière afin de cibler les difficultés des élèves et d'adapter les pratiques d'apprentissages. Elle est positive afin de permettre la valorisation des progrès des élèves et l'acquisition d'une meilleure estime d'eux-mêmes. L'évaluation des élèves au collège se fait par compétences, de manière transversale et disciplinaire, dans le respect des attendus de fin de cycles 3 et 4. Un bulletin est transmis aux familles trois fois par an.

Les pratiques pédagogiques et les évaluations sont variées et adaptées aux élèves aux profils particuliers (élèves des dispositifs ULIS et UPE2A, élèves à besoins particuliers). Commencé sur le niveau 6ème, un travail de coordination sera réalisé afin d'harmoniser les pratiques et les attendus dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Les enseignants ont à disposition une salle informatique et des tablettes qu'ils utilisent selon les éléments du programme scolaire travaillés.

3.2. L'offre de formation de l'établissement

- Langue vivante : anglais, espagnol, italien, allemand (section bilangue dès la 6^{ème})
- Langue et Culture de l'Antiquité : latin

3.3. L'information, l'orientation et la prévention du décrochage

3.3.1. L'information et l'orientation

- L'information à l'orientation se fait prioritairement au niveau des classes de 4ème et 3ème, par intermédiaire des professeurs principaux et de la Conseillère d'orientation psychologue qui reçoit les élèves sur rendez-vous un jour par semaine.
- Les professeurs principaux bénéficient du logiciel GPO permettant aux élèves dès la 4ème d'explorer des domaines susceptibles de les intéresser et de se projeter.
- Un travail de veille est mené à bien pour informer sur les stages de découverte des lycées du bassin chambérien et dans un rayon un peu plus large.
- Parents et élèves sont informés par les Professeures principales et la Direction sur les étapes de l'orientation en 3ème, ou fin de 4ème pour les élèves souhaitant effectuer une 3ème prépa métiers : réunion collective, entretien, messagerie interne, ENT.
- Des entretiens d'orientation individuels sont proposés au cours du 2nd trimestre aux familles choisissant une poursuite d'étude vers la voie professionnelle et à celles dont le projet semblerait en inadéquation avec les compétences.
- Un panneau Parcours Avenir avec affiches et informations à destination des élèves est installé sous le préau.

3.3.2. La prévention du décrochage

> Prévenir et repérer le décrochage

- Une approche globale pour faire face à des difficultés multi-factorielles : difficultés sociales et éducatives, difficultés d'apprentissage, difficultés liées au bien-être à l'école (harcèlement,...), troubles des apprentissages, problèmes de santé et handicap.
- Un suivi régulier et une veille qui permettent d'anticiper la difficulté et le décrochage et de suivre les élèves.

> Se concerter, informer et se former

- Suivi par les professeurs principaux et les équipes, en lien avec l'enseignante en charge du suivi des élèves à besoins particuliers.
- Suivi par le GPDS (groupe de prévention du décrochage scolaire) et la cellule de veille, composés du principal, du CPE, de l'infirmière scolaire, de la psy-EN, de l'assistante sociale et de l'enseignante en charge du suivi des élèves à besoins particuliers.

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

- Développer des outils de repérage et des moyens d'action.
- Lien avec les familles : développer la co-éducation.
- Lien avec partenaires internes et externes : pôle relais, services sociaux de secteur, éducateurs de prévention.

3.4. Domaines éducatifs et pédagogiques :

3.4.1. *santé*

Les actions menées visent à aider les élèves à prendre soin d'eux même et à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective, à ce moment de l'adolescence où le corps se transforme tellement. Les deux axes principaux seront :

- l'hygiène du corps et la pratique sportive à travers différentes activités physiques
- l'éducation à la sexualité. L'objectif est de continuer la formation des enseignants à « l'éducation à la sexualité et à la vie affective » afin de pouvoir rapidement parvenir à la mise en place d'au moins trois séances annuelles par classe d'âge.

3.4.2. *citoyenneté*

Au travers d'actions transversales et des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (l'EMC) ainsi que l'éducation aux médias et à l'information, le parcours citoyen a pour objectif **la transmission des valeurs et principes de la République**. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Pour l'établissement, cette volonté de transmettre permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté comme :

- la responsabilité et l'investissement des élèves (élections de délégués, partenariats)
- le principe de laïcité ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;
- la lutte contre toutes les formes de discriminations ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement.

3.4.3. *développement durable*

L'éducation au développement durable au collège de Bissy s'inscrit dans la dynamique des établissements labellisés « E3D », au cœur du projet d'établissement et de ses différentes instances. Elle vise deux objectifs :

- sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire (élèves, parents, direction, vie scolaire, agents, enseignants) aux 17 objectifs de développement durable (ODD)
<https://www.education.gouv.fr/les-objectifs-de-developpement-durable-4205>
- encourager et accompagner les initiatives concrètes des usagers désireux d'agir en faveur des ODD

3.4.4. *culture, ouverture à l'international et partenariats*

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) s'adresse à tous les élèves et a trois grands objectifs (favoriser les rencontres, accompagner les élèves dans leurs pratiques et développer leurs connaissances dans les champs artistiques et culturels au sens large). Le but de ce parcours est d'ouvrir les portes de la culture et des arts à tous les élèves, quels qu'ils soient, de les rendre acteurs de leurs apprentissages et de favoriser la connaissance de soi et d'autrui. Il permet aussi de favoriser toutes les formes d'expressions, tout en tissant des liens forts entre les disciplines.

Dans le domaine de l'ouverture culturelle et artistique, le collège Bissy compte de nombreux projets qui concernent aussi les élèves de l'ULIS et de l'UPE2A ; par exemple, les élèves peuvent participer à la chorale, à des projets annuels comme Artiste au collège ou à des sorties culturelles variées (théâtre, musée, visites...).

Nous veillons à distribuer au mieux les apports culturels et artistiques sur tous les niveaux et toutes les classes afin de toucher tous nos élèves, quelle que soit leur(s) origine(s) culturelle(s) ou sociale(s).

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

Le collège est aussi impliqué dans une politique forte de **promotion de la lecture**. Depuis janvier 2022 sont organisées des semaines de lecture avant chaque vacance scolaire afin de promouvoir la lecture plaisir auprès de tous.

La **culture scientifique** est aussi développée au collège ; elle trouve sa place dans son lien naturel avec l'EDD et notre label E3D (cf. 3.4.6)

Les **projets linguistiques** (voyages en France ou à l'étranger) sont toujours l'occasion d'un travail poussé sur la culture et les arts et se font généralement en interdisciplinarité.

De nombreux **partenariats** nous permettent de mettre en place des actions culturelles et artistiques à destination de nos élèves (le département de la Savoie (DDAC), Musées et bibliothèques de Chambéry, Malraux et de nombreux artistes...). Nous participons aussi à des actions nationales ou régionales telles que Collège au cinéma, le Prix littéraire jeunesse "Les Incorruptibles", Artiste au collège...

Les **liens avec l'international** sont souvent mis en lumière par les voyages à l'étranger qui, autant que faire se peut, concernent les 4^e et sont toujours en lien fort avec un projet culturel. Mais les voyages ne sont pas les seuls moments d'ouverture à l'international, la présence des UPE2A est souvent l'occasion d'une ouverture vers d'autres cultures et les actions entreprises par les enseignants de langues peuvent faciliter cette ouverture (échange épistolaire, familles d'accueil, présentation des formations en langues pour l'orientation...)

3.4.5. politique documentaire

Le centre de documentation et d'information (CDI) est un lieu bien placé et agréable, local clair de 180 m². Son équipement informatique (1 poste maître et 8 postes élèves) est neuf, adossé à deux classes mobiles de tablettes ipad qui facilitent les activités numériques éducatives.

Son fonds documentaire est satisfaisant, grâce à un budget confortable et constant. L'effectif de 360 élèves environ est maîtrisable : toutes les classes des 4 niveaux sont régulièrement concernées par un projet disciplinaire incluant un partenariat avec le CDI.

Les élèves peuvent venir au CDI sur les temps de récréation et la pause méridienne afin de lire ou emprunter des ouvrages.

En lien avec les enseignements de français, des actions lecture régulières à destination de toutes les classes sont l'occasion de travailler l'oral - présentations de lectures - dans le cadre de la préparation à l'oral du DNB.

A travers des micro-projets disciplinaires (LCA/HG-EMC, SVT-SPC...), les élèves ont l'occasion de travailler la maîtrise des médias et outils de documentation et d'information, ainsi que l'acquisition de compétences en lien avec le PIX (en vue de l'obtention de la certification de fin de 3^e).

3.4.6. projet numérique

Dans le monde contemporain, la maîtrise des outils numérique est devenue incontournable, et l'école se doit de préparer chaque élève à ce défi.

Le collège offre des outils qui permettent de travailler dès la 6^e les compétences nécessaires : un réseau informatique local et un Environnement Numérique de Travail, dont la prise en main est la première étape.

L'utilisation quotidienne de ces outils dans des situations très diverses et interdisciplinaires apporte un premier niveau de compétences.

La préparation à la certification PIX (en fin de troisième), conduite sur 2 ans permet de considérer et de travailler les notions que recouvrent les usages numériques : aspect technique, documentaire, légal, sécurité et bien-être. Cette préparation offre l'opportunité de conduire des actions et projets pédagogiques.

3.4.7. politique d'inclusion

Dans chaque classe, un ou plusieurs élèves sont accompagnés dans leur processus d'inclusion scolaire afin de surmonter des difficultés dans la maîtrise de la langue française (élèves nouvellement arrivées en France) ou liées à un handicap (troubles des fonctions cognitives, ainsi que quelques élèves présentant des troubles du spectre autistique).

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

Les élèves sont avant tout élèves d'une classe ordinaire dans laquelle ils sont affectés généralement en fonction de leur âge.

L'inclusion passe par la socialisation et le développement de leurs compétences psycho-sociales. Pour ce faire, chaque élève aura un emploi du temps individualisé, évolutif tout au long de l'année au gré des apprentissages, articulant des temps d'apprentissage avec sa classe et des temps de soutien aux apprentissages avec les enseignantes spécialisées.

Les élèves nouvellement arrivés auront comme priorité l'apprentissage du français comme langue seconde dont la maîtrise doit être acquise le plus rapidement possible. L'élève suit différentes disciplines d'inclusion en totalité, en priorité les mathématiques, l'E.P.S, la LV1 – lorsqu'il en a étudié une – les arts plastiques et l'éducation musicale. Dans les disciplines d'inclusion, des aménagements sont mis en place, notamment pour les évaluations : étayages, évaluations oralisées. Les élèves suivent également au sein du dispositif de soutien des heures de français, jusqu'à 12 heures hebdomadaires. L'ensemble de l'équipe enseignante est impliquée dans l'enseignement du français comme langue de scolarisation.

<https://www.education.gouv.fr/botexte/sp10020425/MENE0200681C.htm>

https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm?cid_bo=61536

Pour les élèves en situation de handicap, les apprentissages scolaires s'articuleront autour de trois priorités :

- **Rendre chaque élève acteur de ses apprentissages**
 - En favorisant les temps d'inclusions et la participation aux heures de vie de classe pour les jeunes de l'ULIS
 - En incitant les jeunes de l'ULIS à utiliser l'ENT pour suivre leur scolarité
 - En amenant les jeunes de l'ULIS vers le plus d'autonomie dans la gestion de leur travail, de leurs affaires
 - En utilisant (si possible) de plan de travail individualisé
- **Favoriser la connaissance de soi et des autres**
 - En participant aux ateliers du midi, activités du foyer et UNSS au même titre que les autres jeunes
 - En participant aux sorties et voyages scolaires des jeunes ULIS avec leurs classes de référence
 - En sensibilisant des autres classes au fonctionnement du dispositif ULIS, et plus généralement au handicap (sur temps de vie de classe)
 - En favorisant les temps d'inclusions et la participation aux heures de vie de classe pour les jeunes de l'ULIS
 - En mettant en place en classe d'inclusions de travaux de groupe entre jeunes de l'ULIS et jeunes de la classe de référence
- **Développer la maîtrise des langages et favoriser toutes les formes d'expression**
 - En utilisant régulièrement des ressources numériques (utilisation de l'ordinateur, de logiciel, d'internet, des traitements de texte...)
 - En participant aux projets culturels et/ou artistiques des jeunes de l'ULIS
 - En favorisant la communication orale, l'expression devant un groupe dans le dispositif ULIS
 - En favorisant le dialogue entre les familles et le collège (rencontres régulières avec l'enseignante coordinatrice)

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

Tous ces élèves pourront certifier leur niveau de compétences en fin d'année de 3^{ème} en se présentant au Certificat de Formation Général et parfois au Diplôme National du Brevet. Ils seront également accompagnés dans leur poursuite d'étude vers un diplôme qualifiant.

Si l'inclusion complexifie le travail des enseignants, elle enrichit chacun dans l'acceptation de la différence indispensable pour la vie en société.

3.4.8. politique sportive

L'éducation physique et sportive s'appuie sur la programmation d'une quinzaine d'activités physiques sportives et artistiques possibles du fait de la richesse des installations disponibles à proximité. Dans le souci de faire progresser les élèves, les cours s'organisent le plus souvent en groupes de niveau. Pour la natation, l'acquisition du « savoir nager » est une priorité avec un nombre de séance personnalisé suivant les difficultés des élèves. Le cross du collège avec des courses par niveau de performance est un temps fort de l'établissement avec la participation et l'aide de tout le personnel. Dès le début de l'année, avec l'objectif d'une meilleure intégration des élèves de 6^{èmes}, deux jours de randonnée avec une nuitée en refuge sont organisés dans le cadre du dispositif « plan montagne » soutenu par le conseil départemental.

L'association sportive est dynamique avec plus de 30% d'élèves licenciés et plusieurs d'entre eux sont valorisés dans leurs compétences à l'arbitrage.

La liaison CM2/6^{ème} serait à approfondir ainsi que des liens pourraient être envisagés avec des clubs sportifs proches pour développer un partenariat.

3.4.9. liaison inter-établissements et inter-cycles

L'établissement a à cœur de nourrir un lien fort avec les trois écoles du secteur, notamment via le conseil école-collège et les initiatives des enseignants. Cette dynamique commune vise à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre le premier et le second degré, afin de favoriser la réussite de chaque élève. Le Conseil école-collège propose des temps de travail entre enseignants et enseignantes du premier et du second degré autour de thématiques choisies en concertation. Il permet des mises en perspectives théoriques et favorise l'échange de pratiques entre pairs. Outre ces temps de concertation, sont encouragées les visites dans les classes, les actions (défi lecture, rencontre entre élèves...) et les formations communes.

4. Mise en œuvre

4.1. Les actions regroupées dans les parcours éducatifs (document non contractuel car évolutif)

4.1.1. Parcours Avenir

		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
découvrir le monde économique et professionnel	Tronc commun		découvrir des métiers	- découvrir et présenter des métiers liés à l'industrie - « camion de l'industrie » UIMM - éducation aux médias : maîtriser les outils d'une auto formation	séquence d'observation en milieu professionnel (5jours)
	personnalisation			- connaître la 3 ^{ème} prépa métier et les offres sur le bassin (RDV PsyEN)	- visites d'information en entreprise - mini-stages de découverte avec la CCI (Mme Valérie ROBY)
développer le sens de l'engagement et de l'initiative	Tronc commun				exposé oral en classe sur un métier observé pendant la SOMP oral de restitution devant un jury de la séquence d'observation en milieu professionnel
	personnalisation				mini-stages de découverte avec la CCI (Mme Valérie ROBY)
élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel	Tronc commun			- réfléchir à ses centres d'intérêt - s'interroger sur les traits de sa personnalité - étudier puis rédiger un CV et une lettre de motivation en vue du stage 3 ^{ème} - matinée de l'orientation - portes ouvertes lycées - séance de sensibilisation à l'orientation sur la découverte des voies de formation après le collège (1h, fin 2 ^e trimestre/début 3 ^e trimestre, en présence du professeur principal) ; présentation des choix possibles après la 4 ^e (3 ^e générale, 3 ^e PM, 3 ^e EA)	- matinée de l'orientation - portes ouvertes lycée - finaliser le CV et la lettre de motivation - réfléchir à ses centres d'intérêt (GPO) - s'interroger sur les traits de sa personnalité - échanger avec d'anciens élèves - séance en classes par PsyEN sur les parcours post 3 ^e , calendrier des choix d'orientation et temps forts, modalités et ressources (en présence du professeur principal, en octobre/novembre)
	personnalisation			- entretiens approfondis d'orientation avec Psy EN - Organisation par PsyEN d'un atelier autour de la découverte des métiers ou découverte des ressources en orientation, en collaboration avec un enseignant ou le professeur documentaliste	- entretiens approfondis d'orientation avec Psy EN - Entretiens concertés - Diffuser les taux de pression des formations professionnelles - 90 mini-stages en lycée professionnel

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

4.1.2. Parcours Santé

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
bonnes habitudes d'hygiène de vie	petit déjeuner cross bilan infirmier	cross	cross	cross
l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques		<ul style="list-style-type: none"> - EPI « physiologie de l'effort » : EPS, SVT - Travail sur l'alimentation : Géo, SVT - Rame en 5^{ème} : EPS, SVT 		
l'éducation à la sexualité	La puberté, les émotions	- consentement et loi sur les agressions et violences sexuelles	-SVT : transmission de la vie, contraception, IVG - La pornographie et le harcèlement en ligne	Orientations sexuelles et LGBTphobies Visite du centre de planification
la prévention des conduites addictives		La prévention des produits illicites et leurs dangers Mme BIGOT (PN)	- IFSI : travail de réflexion sur le danger des écrans - SVT : travail sur les drogues et l'alcool	
la prévention des « jeux dangereux » et la lutte contre le harcèlement entre élèves	-lutte contre le harcèlement scolaire – voir parcours citoyen			
l'éducation à la responsabilité face aux risques			Projet « dose le son »	Quizz SIDA – intervention Mme Berlioz

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

4.1.3. Parcours Citoyen

Programme prévisionnel	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
la transmission des valeurs républicaines et du <u>principe de laïcité</u>	EMC: le droit de vote (élections de délégués et citoyenneté athénienne), la laïcité Commémoration Samuel Paty	EMC: La laïcité par le prisme de l'égalité et des libertés, charte de la laïcité, l'égalité et les inégalités (dans le sport) Commémoration Samuel Paty	Commémoration Samuel Paty	- Cérémonies 8 mai - Commémoration Samuel Paty - EMC : l'engagement vue sous l'angle d'une association (ATD Quart Monde)
	UPE2A: les valeurs et les symboles de la République, la laïcité.	UPE2A: les valeurs et les symboles de la République, la laïcité. Italie: Différences Italie / France sur Etat et Religion	UPE2A: les valeurs et les symboles de la République, la laïcité. -	UPE2A: les valeurs et les symboles de la République, la laïcité. - LCA : démocratie, république, justice : rapprochement entre l'héritage antique et la société actuelle
la culture de l'égalité entre <u>les sexes et du respect mutuel</u> (réfèrent égalité)	- EMC: l'égalité filles/garçons dans le cadre du droit des enfants - campagne d'affichage journée internationale des droits de la femme le 8 mars	- EMC: Recherche sur les inégalités dans le sport - campagne d'affichage journée internationale des droits de la femme le 8 mars	- EMC : l'égalité au XVIII ^e siècle et aujourd'hui - Journée internationale des droits de la femme le 8 mars, en partenariat avec le CIDDF sur le thème « l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable » - festival du film judiciaire, projection-	campagne d'affichage journée internationale des droits de la femme le 8 mars
				- UPE2A : Les représentations concernant les métiers. - Italien (X. Schnyder) : Lecture de la réécriture du mythe d'Adan et Eve par une auteure de théâtre italienne (Franca Rame)
la lutte contre toutes les formes de discriminations	EPS : les valeurs de l'olympisme et le handicap dans la pratique sportive	HG / EMC: séances sur les discriminations	- Français : travail autour de la presse au XIX ^{ème} et de nos jours : l'engagement des écrivains et journalistes contre les injustices et discrimination à travers textes et caricatures	Intervention ATD Quart Monde
	UPE2A : les droits des enfants, les droits de l'homme et du citoyen, les droits des femmes en France et ailleurs.			LCA : démocratie, république, justice : rapprochement entre l'héritage antique et la société actuelle
la <u>prévention et la lutte contre le harcèlement</u> (CPE)	- Quinzaine du harcèlement : sensibilisation à travers la mise en place d'affiche, prévention et lutte à travers l'analyse de la vidéo « les claques ». - Les dangers d'internet ; le cyber harcèlement Mme BIGOT (PN)	- Quinzaine du harcèlement : sensibilisation à travers la mise en place d'affiche, prévention et lutte à travers l'analyse de la vidéo « les rumeurs ».	- Quinzaine du harcèlement : sensibilisation à travers la mise en place d'affiche, prévention et lutte à travers l'analyse de la vidéo « les injures ». -responsabilité pénale des mineurs, infractions et harcèlement : M.MISTARZ et LEROY (EMS) -festival du film judiciaire (harcèlement)	- Quinzaine du harcèlement : sensibilisation à travers la mise en place d'affiche, prévention et lutte à travers l'analyse de la vidéo « les dangers de l'Internet, le blog de Medhi ». --responsabilité pénale des mineurs, infractions et harcèlement : M.MISTARZ et LEROY (EMS)
la <u>lutte contre l'homophobie</u> (réfèrent égalité)				

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

l'éducation à l'environnement et au développement durable (référents EDD)	- Projet « arbre en arbre », mieux connaître et préserver la biodiversité à Bissy - partenariat Education Nature – sortie pédestre - Face aux déchets, on passe à l'action! sensibilisation aux impacts environnementaux des déchets, chantier de collecte, production de supports de communication - le gaspillage alimentaire	Faire le tri à la ½ pension	Faire le tri à la ½ pension Sortie vélo ?	Faire le tri à la ½ pension Collège au cinéma thématique EDD Faire une exposition photo des oiseaux vivant dans le collège
	- UPE2A : Travail sur l'écologie, le tri, les espèces protégées.	- UPE2A : Travail sur l'écologie, le tri, les espèces protégées.	- Espagnol: BABA du petit écolo - UPE2A : Travail sur l'écologie, le tri, les espèces protégées.	- Espagnol: le BABA du petit écolo, approfondi - UPE2A : Travail sur l'écologie, le tri, les espèces protégées.
l'éducation aux médias et à l'information (professeur documentaliste)	- prise en main de l'ENT, du réseau et de la messagerie - Semaine de la presse ?	- Initiation à la recherche sur Internet par mots-clefs - Semaine de la presse ?	- Réflexion sur la pertinence de l'information - EMC sur les « Unes » de journaux et les lignes éditoriales, dans une séquence sur les migrations internationales.	- Pix (travail personnel ou encadré) : compétences 2.4. S'insérer dans le monde numérique, 4.2 Protéger les données personnelles et la vie privée, 4.3 Protéger la santé, le bien-être et l'environnement
		- LCA : rechercher et traiter l'information	- LCA : rechercher et traiter l'information (suite)	- LCA : rechercher et traiter l'information (suite) - réfléchir sur les sources - Italien (X. Schnyder) : Analyse d'une publicité en italien avec réflexion sur les mécanismes de la pub, comment elle crée un besoin/un réflexe à partir d'un message simple
l'éducation à la défense	Exercice évacuation incendie et PPMS intrusion	Exercice évacuation incendie et PPMS intrusion	Les gestes qui sauvent Exercice évacuation incendie et PPMS intrusion	- EMC : Education à la défense nationale Exercice évacuation incendie et PPMS intrusion

Les référents pensent l'éducation au développement durable à trois niveaux :

- 1) le CESCH tient lieu de comité de pilotage pour une politique de développement durable impliquant l'ensemble de la communauté scolaire.
- 2) chaque année, chaque élève participe à une action concrète et obligatoire visant à promouvoir un ou plusieurs ODD, dans le cadre des enseignements disciplinaires.
- 3) les éco-délégués sont accompagnés pour la réalisation de projets et d'actions, notamment via le Club « écologie ».

Projet d'établissement adopté lors du conseil d'administration du 29/11/2022

4.1.4. Parcours Education Artistique et Culturel

		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Rencontres	Tronc commun		Collège au cinéma L'architecture et les grands courants architecturaux (technologie) Artiste au collège : Compagnie SOLFASIRC en 2022-2023 LE Moyen âge à Chambéry à travers la visite de la ville	Théâtre : Les caprices de Marianne Prix littéraire jeunesse « les incorruptibles » Histoire des arts : étude de tableaux	Représentation de « compromission » avec la compagnie « la main qui parle » : l'enchaînement, la résistance, la différence Histoire des arts : étude de la propagande, un art pour les masses (de la 1 ^{ère} guerre mondiale à la guerre froide) Collège au cinéma
	personnalisation	Club lecture	LCA sortie à Vienne et Saint Roman UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC	LCA séjour en Italie 4G2 et 4G3 l'amour en chanson UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC	concours national de la résistance et de la Déportation LCA parc de Fourvière 3LCALA ITALIEN : - Franca Rame-la réécriture du Mythe de la création - Littérature et traduction UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC en 2022-2023
Pratiques	Tronc commun	De la fable à la bande dessinée Echange épistolaire avec des classes aux USA ¼ d'heure lecture Concours EUREKA	Concours castor informatique, initiation à l'algorithmie ¼ d'heure lecture Projet SOLFASIRC en 2022-2023	¼ d'heure lecture	¼ d'heure lecture
	personnalisation		UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC en 2022-2023	ITA i monumenti romani UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC en 2022-2023	UPE2A : projet avec la compagnie SOLFASIRC en 2022-2023
Connaissances	Tronc commun			-	-
	personnalisation				-

Pour toutes ces actions, selon les thématiques et le contexte, les parents élus pourront être informés ou associés autant que de besoin.

4.2. Plan de prévention violence

Référence : code de l'éducation art R421-20 §12

La réalisation d'un plan de prévention de la violence est une obligation légale (code de l'éducation art. R421-20). Le respect d'autrui est une condition du bonheur collectif et de l'épanouissement de chacun. À ce titre, l'école en fait un savoir fondamental. Comme les autres savoirs, le respect d'autrui s'apprend d'abord par les enseignements dispensés par les professeurs, ensuite par une éducation quotidienne qui passe par le respect des règles élémentaires de civilité et du règlement intérieur.

Chaque agression, chaque insulte, chaque incivilité doit être signalée et une réponse doit être systématiquement apportée. Il ne saurait être transigé avec ce principe, a fortiori si ces actes sont dirigés contre un représentant de l'autorité publique, qu'il soit professeur ou personnel de l'éducation nationale ou du Conseil Départemental.

Le cadre général

Selon la gravité des faits, un incident pourra entraîner une punition ou une sanction. Dans tous les cas, les parents seront systématiquement avertis.

Les **punitions** concernent essentiellement les manquements mineurs aux obligations des élèves et les légères perturbations dans la vie de la classe ou de l'établissement. Elles ont pour objet de permettre un traitement en temps réel et en proximité immédiate. Ces manquements peuvent en effet être à l'origine de dysfonctionnements multiples au sein de l'établissement, notamment lorsqu'ils présentent un caractère répétitif : altération de l'ambiance scolaire et par voie de conséquence de la motivation collective des élèves ; dégradation des conditions matérielles d'enseignement. Ces punitions doivent être explicites. Il s'agit ainsi de rappeler aux élèves qu'aucun désordre, même mineur, ne peut être toléré dans l'enceinte de l'établissement afin de garantir à tous de bonnes conditions de vie et d'apprentissage. *Les punitions prévues par le règlement intérieur* peuvent être prononcées par les personnels de direction, d'éducation, de surveillance et par les enseignants, à leur propre initiative ou sur proposition d'un autre membre de la communauté éducative en fonction au sein de l'établissement

*Les **sanctions** sont des actes administratifs qui peuvent être contestés en appel.* Tous les principes généraux du droit applicables à la procédure disciplinaire sont à considérer de la même façon comme des garanties: principe de légalité des fautes et des sanctions, règle du « non bis in idem » (impossibilité de sanctionner deux fois pour les mêmes faits), principe du contradictoire, principe de proportionnalité, principe de l'individualisation. *Elles répondent à des actes graves et n'ont une portée éducative que si elles sont expliquées et si leur exécution est accompagnée, ce que favorisent la mesure de responsabilisation et la possibilité de prononcer une sanction avec sursis.* Les sanctions sont prises par le chef d'établissement ou le conseil de discipline. Celui-ci sera systématiquement réuni pour un élève qui aurait porté atteinte à l'intégrité physique d'un personnel. Les sanctions sont inscrites dans le dossier administratif de l'élève.

D'autres incidents plus graves par la nature de l'acte posé ou la répétition d'actes mineurs feront systématiquement l'objet d'un rapport écrit transmis au CPE sous 48 heures. Toute procédure disciplinaire s'inscrira dans le respect des règles de droit.

Si un élève porte atteinte à l'intégrité physique d'un personnel, le chef d'établissement doit être immédiatement averti.

La procédure de traitement des incidents

Pour prévenir les parents et apprécier objectivement une situation, il est important que toutes les punitions et sanctions apparaissent dans le dossier scolaire annuel de l'élève. Des remarques liées au travail scolaire ou à un comportement inadapté en classe sont uniquement inscrites dans le carnet de liaison.

L'enseignant qui décide d'une punition se rapproche du service de la vie scolaire pour l'enregistrer et la programmer. La famille sera avertie par téléphone ou courrier électronique.

Pour les incidents plus graves, un rapport écrit sera transmis au CPE sous 48 heures. Un échange de vive voix avec le CPE permettra de mieux appréhender la situation. Après recueil des éléments factuels écrits et analyse du dossier, le CPE pourra proposer au chef d'établissement une sanction parmi celles inscrites au règlement intérieur. La famille sera reçue par le CPE.

Lorsqu'un élève porte atteinte à un enseignant, celui-ci préviendra aussitôt le chef d'établissement qui prendra sur le champ toute mesure nécessaire pour garantir la sécurité des personnes et des biens, et engagera une procédure disciplinaire dans le respect des règles de droit. L'enseignant qui le souhaite sera accompagné dans son dépôt de plainte.

Les actions de prévention : le parcours citoyen

Chaque année, un certain nombre d'actions sont programmées pour chaque classe et regroupées dans le PARCOURS CITOYEN.

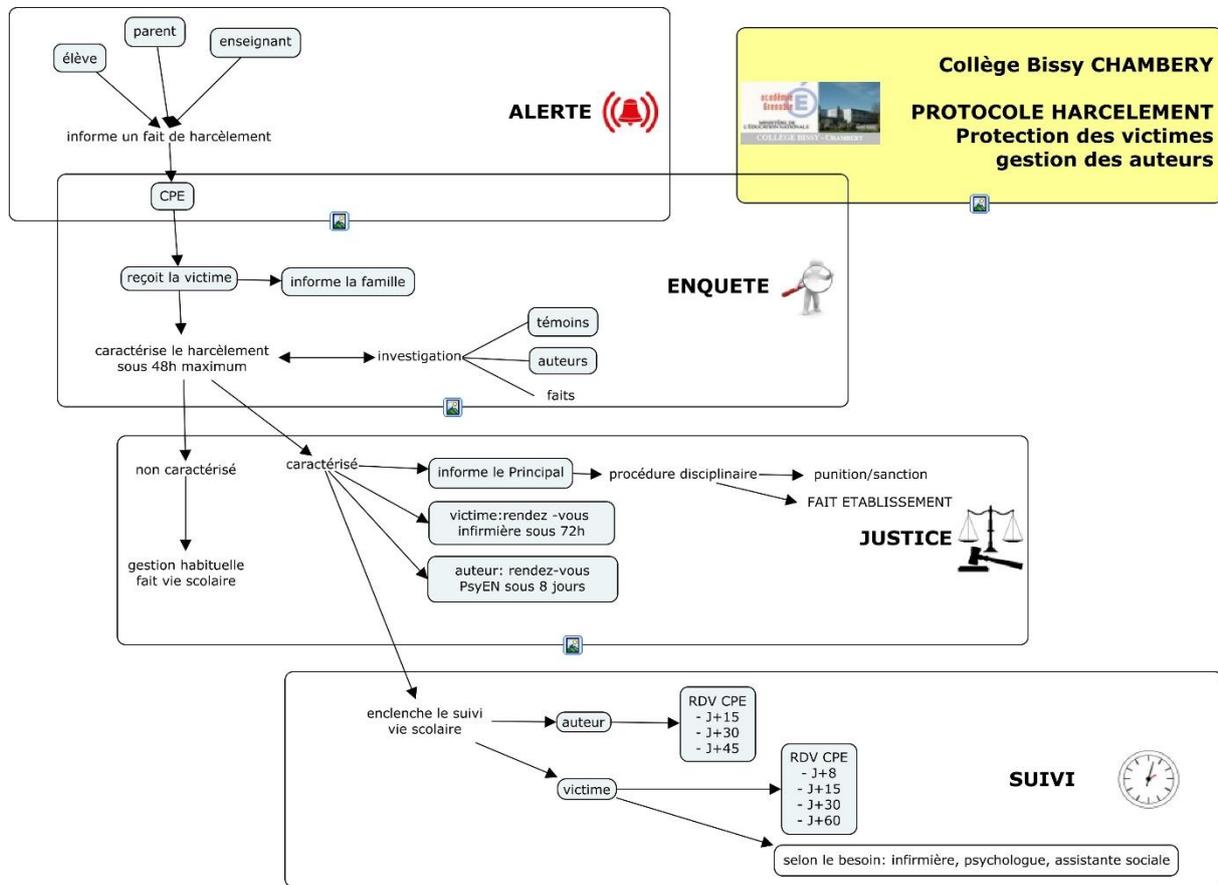
Le suivi des actes

Le nombre relativement faible de sanction caractérise un climat scolaire relativement apaisé.

Niveau		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
punitions	Nombre	100	126	192	64
	Nbre/élève	1,0	1,42	2,13	0,74
sanctions	Nombre	10	4	28	0
	Nbre-élève	0,1	0,04	0,31	0

4.3. Plan de lutte contre le harcèlement

Document de référence : protocole de traitement des situations de harcèlement dans les collèges et les lycées (MENESR, site NON AU HARCELEMENT)



Les entretiens sont consignés par le CPE dans une fiche synthèse qui permet le suivi des élèves.

La grille de signaux faibles peut servir de support aux entretiens avec les élèves victimes, auteurs ou témoins. Elle pourra également utilement être travaillée avec les élèves lors d'une heure de vie de classe, en groupe ou individuellement.

4.4. Les besoins en formation continue professionnelle

Au regard des priorités énoncées, l'équipe enseignante identifie 4 besoins en formation continue professionnelle :

1. **Le harcèlement** : comprendre le harcèlement, mieux identifier les signaux faibles et développer la prévention
2. **Education à la sexualité et à la vie affective** : poursuivre le travail de formation entrepris en élargissant le potentiel des formateurs auprès des élèves afin de proposer un parcours cohérent et conséquent aux élèves.

3. **Développement durable** : formation inter catégorielle visant à développer une culture commune.
4. **Le développement des compétences psycho sociales** : comment intégrer la prise en compte du développement des compétences psycho sociales dans la pédagogie mais aussi dans l'organisation de la vie de l'élève

5. Évaluation du projet

5.1. Les indicateurs de performance du projet d'établissement :

Objectifs prioritaires	indicateurs
➤ Aider les élèves les plus fragiles dans les apprentissages.	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des élèves bénéficiant d'un des dispositifs DEVOIRS FAITS. - Nombre des signalements pour absentéisme. - Nombre d'actions intercycles
➤ Développer la vie collégienne.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets menés par les élèves.
➤ Renforcer la communication interne et externe.	
➤ Accompagner les élèves dans la réussite de leur parcours personnalisé.	<ul style="list-style-type: none"> - Moyenne des notes aux écrits du DNB - Nombre d'élèves de 3^{ème} sans solution de poursuite d'étude. - Suivi de cohorte n+1 : nombre d'arrêt d'étude - Nombre de partenariats
➤ Inscrire l'établissement dans une démarche de développement durable raisonnée.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le tri des déchets dans tous les domaines. - Limiter l'impact carbone des déplacements domicile/travail - Obtenir le niveau 3 de labellisation EDD

5.2. Suivi du projet d'établissement

Un bilan d'étape sera présenté chaque année au conseil d'administration à l'occasion du bilan annuel de fonctionnement pédagogique.